



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU DOUBS DE PÉTANQUE ET DE JEU PROVENÇAL

Convocation à la salle Arnoux - Complexe Sportif de Saint Claude - Besançon
Vendredi 5 juin 2026 à 18H00

Ordre du jour

- **Démission de Flavien PLANSON**
- **Approbation du compte-rendu de la réunion N° 1 du 10 janvier à la salle VIP du Rosemont**
 - **Point sur les championnats Départementaux 2026.**
 - **Point sur les absents aux Qualificatifs Départementaux et Régionaux.**
 - **Délégations aux Championnats de France 2026.**
 - **Point sur le CRC Jeu Provençal 13 et 14 juin (PFC).**
 - **Point sur les CRC 3 et 4 octobre – 17 et 18 octobre.**
 - **Point sur les CNC 31 octobre et 1 novembre.**
- **Modalités pour l'organisation du Tir de Précision. Membres du Comité délégués.**
- **Soirée des Champions pendant l'AG du 21/11/2026 Modalités + buffet, etc.**
 - **Point financier.**
 - **Point Facebook.**
- **Modalités des Championnats Départementaux 2027 (à partir du samedi matin).**
- **Délégation Championnats de France 2027 (mode opératoire – Location de véhicules ?).**
- **Organisation des concours dans le CD25 (poules – A-B-C en fonction du nombre d'inscrits).**
 - **Contrôles d'alcoolémie pour les différents CDC.**
 - **Questions diverses.**
 - *Arbitrage – Arbitrage Jeunes.*
 - *Régional de Besançon en 2027*
 - *Concours au Bouleodrome du Rosemont*



La réunion a débuté à **18h00**. Tous les membres sont présents sauf : Nicole MARCHAND – Christelle MARTELET – Flavien PLANSON et Michel BILLOD MOREL excusés pour motif personnel.

- **Démission de Flavien PLANSON.**

Flavien PLANSON a envoyé un mail à tous les membres du Comité pour annoncer sa démission en tant que membre du CD25. Le motif de cette démission est le manque de disponibilité pour raisons personnelles et professionnelles.

Le Comité prend acte de cette démission.

Jusqu'à l'AG de THISE le samedi 21 novembre, le Comité sera composé de 17 membres. Un appel à candidat (te) sera lancé par le secrétaire pour élire le 18^{ième} membre du Comité lors de cette AG. Cette personne sera élue pour 2 ans, fin du mandat du Comité Directeur actuel.

- **Approbation du compte-rendu de la réunion N° 1 du 10 janvier à la salle VIP du Rosemont.**

Le Comité approuve à l'unanimité le compte-rendu de la réunion du 10 janvier 2026 à Besançon

- **Point sur les championnats Départementaux 2026.**

Les étiquettes sont appréciées par les joueurs et les dirigeants mais on les retrouve à coté des poubelles ou sur les terrains, une fois utilisées.

Les pré qualificatifs tête à Tête masculin ont rassemblé 384 joueurs, 140 pour le secteur de Montbéliard, 140 pour le secteur du Haut Doubs et 104 pour le District de Besançon. La météo a obligé le Comité à prendre 2 décisions de dernière minute :

- Délocaliser le préqua prévu à Orchamps/Vennes et Valdahon (neige) et de l'organiser au Rosemont à Besançon en même temps que le préqua du District de Besançon.
- Supprimer les préqua Doublettes séniors Féminin et d'organiser ce Championnat au Rosemont.

Ces changements n'ont pas perturbé la qualité de ces 2 championnats. Naturellement, toujours quelques insatisfaits (tes) mais la météo n'est pas programmable.

Championnat Sénior promotion. La fluidité de ce Championnat comme d'autres d'ailleurs est problématique. Le 1^{er} qualifié 18h00 – dernier barrage 20h00 – dernier cadrage 22h50.

Trop d'équipes ne donnent pas leur résultat à la table de marque dès la fin de la partie. Le passage à la buvette semble plus important. Il est vrai que jouer sous une température de 10° assoiffent certains compétiteurs. Une équipe a été sanctionnée pour avoir passé 40 minutes à la buvette avant de donner son résultat.

Le Comité en relation avec les arbitres souhaite remédier à ces pertes de temps inutiles dès 2027. L'idée de s'équiper de 2 Talkie-Walkie pour permettre une liaison rapide entre les terrains et la table de marque est lancée. Cela permettrait :



- En début de compétition, aux arbitres de signaler les problèmes de tenues, terrains ou autres.
- En cours de compétition d'informer la table de marque des terrains libres alors qu'ils devraient être occupés.
- De créer une liaison entre un délégué et la table de marque pour l'évolution des scores à partir des ¼ de finale.

Le secrétaire fournira un devis pour le coût de ces 2 appareils. Le Président du Comité prendra contact avec Christophe SIMON, Président de la Commission d'Arbitrage pour avoir son avis sur cette initiative.

• **Point sur les absents aux Qualificatifs Départementaux et Régionaux.**

Ce tableau récapitulatif des joueurs absents aux divers Championnats qualificatifs Départementaux et Régionaux indique les décisions prises par le Comité.

NOMS / PRENOMS	CLUB	COMPETITION	DATE	COMMENTAIRES	DECISION COMITE
CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX					
HUGON BENOÎT	VESONTIO	Individuel Masculin pré-qualificatif Besançon	28/03/26	Accident du travail	Validé
KOELLER JEAN-LUC	BEURE	Individuel Masculin pré-qualificatif Besançon	28/03/26	Certificat médical Christelle reçu	Validé
<i>PITALIER CLAUDE</i>	<i>VALDAHON</i>	<i>Individuel Masculin pré-qualificatif Haut Doubs</i>	<i>28/03/26</i>	<i>Déplacement championnat Besançon</i>	Validé
<i>BASSOU DANIEL</i>	<i>VALDAHON</i>	<i>Individuel Masculin pré-qualificatif Haut Doubs</i>	<i>28/03/26</i>	<i>Déplacement championnat Besançon</i>	Validé
BULLIARD LUCAS	LE RUSSEY	Individuel Masculin pré-qualificatif Haut Doubs	28/03/26	Certificat médical Christelle reçu	Validé
ZANESE ENRICO	PONTARLIER	Individuel Masculin pré-qualificatif Haut Doubs	28/03/26	Certificat médical Christelle reçu	Validé
PETITE DYLAN	VESONTIO	Triplette Senior Masculin	11/04/26	Certificat médical Christelle reçu	Validé
<i>BERTHOD Gilles</i>	<i>PFC</i>	<i>Doublette Senior Mixte</i>	<i>18/04/26</i>	<i>Attestation honneur : travail reçu</i>	Validé
GRANDJEAN Denis	THISE	Triplette Vétérans (absent le dimanche matin)	22/04/26	Certificat médical reçu	Validé
VALENTIN Christophe	ETUPES	Doublette Masculin	25/04/26	Certificat Hospitalisation mère reçu	Validé
ALMEIDA Jean-Philippe	VESONTIO	Triplette Mixte	02/05/26	Décès de son père	Validé
<i>ROSSE Stéphane</i>	<i>SOCHAUX</i>	<i>Doublette Provençal</i>	<i>09/05/26</i>	<i>Aucun document ???</i>	<i>Sanction</i>
<i>GRESSIER Renaud</i>	<i>SOCHAUX</i>	<i>Doublette Provençal</i>	<i>09/05/26</i>	<i>Aucun document ???</i>	<i>Sanction</i>
<i>AISEN Antoine</i>	<i>CHTI</i>	<i>Doublette Provençal</i>		<i>Aucun document ???</i>	<i>Sanction</i>
LACERDA Louis	ORCHAMPS/VENNES	Tir de Précision Junior	17/05/26	Changement de date	Validé
CHAMPIONNATS REGIONAUX					
FOSSAERT Franck	MONTFERRAND	Triplette Séniors	14/05/26	Certificat médical reçu	Validé
<i>POMARO HUBERT</i>	<i>BAUME LES DAMES</i>	<i>Triplette Vétérans</i>	<i>15/05/26</i>	<i>Anniversaire ami</i>	<i>Sanction</i>
<i>BOSSET Jean-Marie</i>	<i>PFC</i>	<i>Triplette Vétérans</i>	<i>15/05/26</i>	<i>Repas familial</i>	<i>Sanction</i>
FOSSAERT Franck	MONTFERRAND	Doublette Mixte	16/05/26	Certificat médical reçu	Validé
<i>BAVEREL Stéphane</i>	<i>PFC</i>	<i>Doublette Masculin</i>	<i>24/05/26</i>	<i>Attestation employeur reçue</i>	Validé
BORDY Franck	PFC	Triplette Séniors Promotion	23/05/26	Certificat médical reçu	Validé
BORDY Franck	PFC	Triplette Jeu Provençal	30/05/26	Certificat médical reçu	Validé
BARNEAUD Jean-Marc	VALENTIGNEY	Triplette Provençal	30/05/26	Qualification CDF Doublette Lyonnaise	Validé
VURPILLAT Jean-Luc	VALENTIGNEY	Triplette Provençal	30/05/26	Qualification CDF Doublette Lyonnaise	Validé
BLASCZAK Gaëtan	LE RUSSEY	Doublette Jeu Provençal	06/06/26	Certificat médical reçu	Validé

Rouge : Absence non justifiée.

Bleu : Motif énoncé à valider par le Comité.

Noir : Reçu et validé

Décision du Comité :

Validé

Non recevable = Sanction donc suspendu pour le même Championnat qualificatif 2027

Aucun document = Sanction donc suspendu pour le même Championnat qualificatif 2027



- **Délégations aux Championnats de France 2026.**

Ci-dessous, le tableau récapitulatif des différents délégués aux Championnats de France. Il est rappelé que ces délégations sont en priorité attribuées aux membres du Comité.

Si aucun membre n'est volontaire ou disponible, il est demandé au club dont est issu le ou les champions s'il souhaite accompagner son ou ses joueurs en tant que délégué.

Pour 2026, 4 championnats n'ont pas de délégué : Triplette Sénior Provençal via le Régional – Doublette Sénior Masculin – Doublette Sénior Provençal (2 équipes). Chantal FRACHEBOIS prendra contact avec leurs clubs pour leur proposer la délégation.

TYPE DE CHAMPIONNAT	DATE FRANCE	LIEU	DELEGUES
TRIPLETTE SENIOR Masculin. BULLIARD-FRACHEBOIS-TATU	20 & 21 juin	SIN LE NOBLE (59)	Chantal FRACHEBOIS
TRIPLETTE SENIOR Féminin. GODARD-MOUGIN-MARGUIER	20 & 21 juin	SIN LE NOBLE (59)	Jean-Pierre MARENGHI
TRIPLETTE SENIOR Féminin via Régional. MAIRE-MILLOTTE-PICON	20 & 21 juin	SIN LE NOBLE (59)	Nicole MARCHAND
DOUBLETTE SENIOR Mixte. GERDY-KOELLER	27 & 28 juin	AJACCIO (2B)	Lydie JEANIN
TRIPLETTE SENIOR Provençal. FRACHEBOIS-TATU-BLASZCZAK	3 & 4 & 5 juillet	BLAYE LES MINES (81)	Chantal FRACHEBOIS
TRIPLETTE SENIOR Provençal via Régional. MAILLARD-PRUDHON-KERDUDO	3 & 4 & 5 juillet	BLAYE LES MINES (81)	Estelle REYMOND - CHTI
TRIPLETTE JEUNE BRESSAND-TATU-DONIER	11 & 12 juillet	BLAYE LES MINES (81)	Benjamin TATU
TRIPLETTE SENIOR Mixte. GERDY-FRADE-KOELLER	19 & 20 juillet	NICE (06)	Michel BILLOD MOREL
DOUBLETTE SENIOR Féminin. FRANQUIN-CHABOD MAZZOLENI	25 & 26 juillet	BERGERAC (24)	Didier VIDAL
TETE à TETE SENIOR Masculin. LODS	25 & 26 juillet	BERGERAC (24)	Nicolas DUMONT - PFC
TRIPLETTE VETERAN. BERZELAK-MERLE-LEFEVRE	19 & 20 août	SAINT YRIEIX (16)	Laurent BATTAGLIA
TRIPLETTE SENIOR Promotion. SIEVERT-SPILLMAN-TESLISKI	22 & 23 août	SAINT YRIEIX (16)	Jean-Pierre MARENGHI
DOUBLETTE SENIOR Masculin. LODS-DUMONT	29 août & 30 août	SAINT FLORENTIN (89)	Chantal FRACHEBOIS
TETE à TETE SENIOR Féminin. GARNIER	29 août & 30 août	SAINT FLORENTIN (89)	Lydie JEANIN
DOUBLETTE SENIOR Provençal. MAILLARD-KERDUDO	4 au 6 septembre	BRIANCON (05)	David VANBALEGHEM - CHTI
DOUBLETTE SENIOR Provençal via Régional. GENDRE-GERDY	4 au 6 septembre	BRIANCON (05)	CLUB

- **Point sur le Jeu Provençal 13 et 14 juin (PFC).**

Les 1^{ère} rencontres de ce CRC seront organisées par la PFC. Elle se dérouleront sur les infrastructures de la PFC (Les Planches). 12 terrains de 24m x 4m doivent être tracés. Le Président de la PFC prendra contact si besoin avec Chantal FRACHEBOIS ou Michel JACQUOT.

- **Point sur les CRC 3 et 4 octobre – 17 et 18 octobre**

Tous les clubs du CD25 sont déjà informés. Le club de SOCHAUX est l'organisateur des journées des 17 et 18 octobre.

- **Point sur les CNC 31 octobre et 1 novembre**

Ce CNC est conjointement organisé par la JPP et le VESONTIO. Les Présidents de ces 2 clubs gèrent l'organisation de cette manifestation.



- **Modalités pour l'organisation du Tir de Précision. Membres du Comité délégués.**

Laurent BATTAGLIA, Président de la Commission Sportive fait un rappel des décisions prises par cette Commission et qui ont déjà été envoyées aux clubs.

Organisation du championnat du Doubs de Tir de Précision 2027

Pour la participation au championnat du Doubs de Tir de précision qui **aura lieu le 17 Janvier 2027 au boulodrome de Sochaux**, des **qualificatifs** dans les clubs seront **effectués, organisés et gérés entièrement par les clubs**.

Ces pré-qualificatifs par club devront avoir lieu, et les **feuilles de match transmises, avant le 31 Décembre 2026**.

Ce championnat 2027 se déroulera en 2 phases : - **Pré-qualificatif par clubs avant fin 2026**. Chaque club est libre de l'organiser ou non. S'il décide de l'organiser, **il devra le faire sur une seule journée qu'il choisira**. La liste des inscrits devra **être fournie au CD 25 avant le 30 Septembre 2026**.

Le **nombre de joueurs par club qualifiés** pour le championnat départemental sera au **prorata du nombre d'inscrits** avec un minimum de 1 qualifié par club organisant ce pré-qualificatif.

Le Comité prêtera le matériel nécessaire pour cette compétition. Le club pourra se faire aider par un arbitre pris en charge par le club. Le club fournira au Comité la liste des inscrits, l'inscription au pré-qualificatif étant payante (6€) comme un championnat départemental.

Le club devra respecter le règlement du tir de précision, 5 ateliers à 4 distances. A l'issue du pré-qualificatif, les feuilles de score devront être envoyées au Comité.

La date et le lieu choisis par le club devront être communiqués au comité. Un membre sera dépêché pour assister aux épreuves. **Nous vous invitons à vous rapprocher entre clubs pour organiser cette journée à la même date pour pouvoir partager le cout d'un arbitre** et éventuellement profiter des boulodromes si le temps ne permet pas de le faire par beau temps.

Le championnat départemental 2027 aura lieu sur 1 seule journée avec 64 joueurs masculins et l'ensemble des joueuses féminines inscrites. (ou les 32 joueuses qualifiées si plus de 32 inscrites)

Moyens matériels : 4 tapis de tir + boules. Moyens humains : 4 arbitres, 4 dirigeants pour contrôle des pieds, 4 bénévoles pour positionnement des boules, 4 bénévoles pour renseigner la feuille de résultats joueur, 1 dirigeant pour l'enregistrement des résultats et classement.

- **Soirée des Champions pendant l'AG du 21/11/2026 Modalités + buffet, etc.**

La **soirée des Champions** sera organisée à la **fin de l'AG du Comité le samedi 21 novembre 2026** à la salle des fêtes de THISE. Le secrétaire enverra aux clubs les modalités de cette manifestation au plus tard mi-octobre.

Pour information, **tous les représentants des clubs à l'AG, les Champions et Vice-Champions, les arbitres, les sponsors et les invités seront conviés**.

Cette remise de récompenses sera suivie d'un buffet. Tous les participants sont invités. Pour éviter le casse-tête de l'année dernière, une réponse sera demandée au plus tard le 14 novembre. Merci aux clubs de respecter ces dates butoirs.



- **Point financier.**

La trésorière fait un point financier.

Le 18/03, Chantal a envoyé aux clubs les demandes d'acompte Championnats. A ce jour, 2 clubs n'ont pas répondu.

Les mutations rapportent à ce jour 7235€. La FFPJP récupère 3465€. Le Comité Régional 710€. La part restante au Comité s'élève à **3060€**. Le 2/06, la demande d'acompte licences a été envoyée aux clubs.

Les feuilles d'indemnités pour les Championnats de France sont en cours d'élaboration. Toutes les réservations sont faites.

Le Président et la Trésorière ont fait une demande de subvention de 3650€ à l'ANS (Agence Nationale Du Sports). Il est rappelé aux clubs qui organisent des rencontres Handi Pétanque qu'une partie de cette subvention sert à ce type de manifestation. A ce jour, aucun club n'a adressé de demande au Comité.

Une demande de subvention pour le développement de la pratique des jeunes et la création d'une école de pétanque à THISE a été faite.

Un débat est instauré pour une augmentation des indemnités de déplacement pour les Championnats de France. L'augmentation du prix du carburant et des péages d'autoroute motivent cette demande.

Pour 2026, le budget prévisionnel a été validé. Il n'y aura aucun changement. Pour 2027, lors de l'élaboration du budget prévisionnel, la question sera posée.

- **Point Facebook**

Benjamin TATU responsable de ce Facebook prend la parole. Notre FACEBOOK est toujours autant consulté et utilisé par les licenciés du CD25.

Un photographe a publié des photos en noir et blanc de grande qualité. Ces clichés ont été très appréciés par tous les utilisateurs de ce Facebook.

Une innovation en ce début d'année et à la demande du Comité, Corentin DUPONT a filmé en direct plusieurs Championnats : Triplette Séniors à SAINT VIT – Doublette Séniors Masculin et Tête à Tête Féminin au Rosemont. Cette initiative a été une réussite malgré 2 ou 3 (je ne trouve pas le qualificatif !) toujours prompts à critiquer. La liaison image - son n'est pas parfaite. Corentin sera contacté pour améliorer ces diffusions.

Le Président du Comité prendra contact avec la FFPJP concernant le droit à l'image pour les personnes apparaissant sur ces vidéos. Une personne n'a pas apprécié d'être filmée.

- **Modalités des Championnats Départementaux 2027 (à partir du samedi matin).**

Le Président alerte sur le fait que les Championnats se terminent tard et craint qu'un accident se produise lors d'un retour. Il soumet l'idée de **commencer certains Championnats le samedi matin**.



Après discussions, un vote donne les résultats suivants : **Contre** 1 (par procuration) – **Pour** 14.

A partir de 2027, les Championnats Masculins et Mixtes commenceront le samedi matin. Tous les Championnats Féminins commenceront le samedi après-midi ou le dimanche (Individuel Féminin).

Plusieurs avantages grâce à cette décision :

- Problèmes de terrains. Les poules des Championnats masculins seront terminées avant 14h00, ce qui permettra aux Féminines d'utiliser dès l'après-midi les terrains laissés libres.
- Problème d'éclairage sur certains sites. Les rencontres se termineront plus tôt le samedi soir.
- Reprise le dimanche matin 1/8 et 1/4 de finale. L'après-midi 1/2 et finale vers 16h00. Nous aurons ainsi une présence de spectateurs.
- Pour les clubs organisateurs, un repas de plus à organiser le samedi midi.

Le Comité décide de maintenir le principe des pré qualificatifs pour le Tête à Tête Séniors Masculin. **Le mode opératoire de ce Championnat sera étudié par la Commission Sportive** et sera remis à l'ordre du Jour de la prochaine réunion.

Il est demandé à Yves MOUILLESEAUX, Président du District de Besançon de prendre contact avec le Bureau des Sports de la ville de Besançon pour mettre du gravier sur les 8 terrains du carré d'honneur du Rosemont.

- **Délégation Championnats de France 2027 (mode opératoire – Location de véhicules ?).**

Lors de la dernière réunion, le chapitre suivant a été abordé :

Transport minibus

Actuellement, Le transport des équipes qualifiées pour les divers Championnats de France est assuré par les voitures du délégué ou des joueurs. De nombreux CD ont opté pour un transport en minibus (location) pour des raisons de sécurité. En effet, l'assurance, l'état et l'usure des véhicules pourraient être préjudiciables en cas d'accident.

Le Bureau Directeur fera une étude sur les modalités :

- *Coût.*
- *Nombre de minibus par compétition.*
- *Couplage éventuel si 2 championnats se déroulent sur un même site à la même date.*
- *Organisation pour le déplacement.*

Le transport avec un véhicule de location (si étude favorable) sera mis en place pour 2027. Rien ne change en 2026. Un devis a été proposé.

Certains membres du Comité ne sont pas favorables à cette proposition.

Un vote est organisé et donne le résultat suivant : **Contre : 7 Pour : 4 Abstention : 3.**

Ce projet est donc abandonné.

Toutefois, le secrétaire fera établir un devis pour une location de Minibus (exemple : Besançon – Brest) au cas où une ou plusieurs équipes seraient intéressées par ce mode de transport.



- **Organisation des concours dans le CD25 (poules – A-B-C en fonction du nombre d'inscrits).**

Les concours se terminent parfois à des heures tardives et comme pour les Championnats le risque qu'un accident se produise lors d'un retour existe. Le Président soumet au Comité l'idée suivante :

- Si moins de 64 équipes inscrites, le concours se déroule en poules.
- Si plus de 64 équipes inscrites, le concours se déroule en A – B – C ou en A – B uniquement
- Si le concours commence le matin, le libre choix (poules ou A – B – C) est laissé aux organisateurs.

Cette proposition est approuvée à l'unanimité par le Comité et sera appliquée à partir de 2027.

- **Contrôles d'alcoolémie pour les différents CDC.**

Plusieurs incidents ont été signalés lors des premières rencontres des différents CDC : Alcool – Tenues – Attitude de certains joueurs - Non-respect des règlements.

La décision prise par le Comité d'autoriser les équipes d'un même club, de la même division, d'un même groupe de se rencontrer sur leur terrain a été critiquée. Le Comité rappelle qu'il est dans ses attributions d'autoriser quelques modifications. Cette décision avait pour but d'éviter des déplacements pour 2 équipes d'un même club en prenant en compte le coût de ces déplacements (augmentation des prix du carburant). Avec l'accord du Président de la Commission d'Arbitrage, ces rencontres pouvaient se dérouler sans arbitre. Un Membre du Bureau des 2 équipes concernées pouvait arbitrer (mesurer un point) sans être autorisé à sanctionner. **Le règlement Intérieur** autorisait déjà cette pratique pour les CDC Division 3 (cf. article 8 paragraphe F).

Ces informations ont été envoyées aux clubs par le secrétaire en demandant si cette décision gênait les clubs organisateurs. Aucun retour négatif. Par contre, le club fera une demande de délégation d'arbitrage auprès du Président de la Commission d'Arbitrage : Christophe SIMON.

Ce même règlement Intérieur (cf. article 8 paragraphe E) stipule que : *« Lors des journées de championnats des clubs, le Comité Directeur se réserve le droit d'organiser des contrôles alcootest »*. Le Comité décide d'organiser dès cette année des contrôles d'alcoolémie lors des prochains CDC. Le Président du CD25 délivrera un ordre de mission à la personne du Comité désignée pour ce contrôle.

Le règlement Général du Championnat des clubs Open et Féminin prévoit des sanctions en cas de contrôles positifs (cf. article 16.2) : *« Conséquences d'un contrôle d'alcoolémie. En cas de contrôle d'alcoolémie positif, le joueur est suspendu pour le reste de la compétition auquel il participe et ceci pour l'année en cours. Si le contrôle est constaté pendant le jeu, le joueur fautif est exclu et il ne peut pas être remplacé pour la phase de jeu concerné. En cas de litige ou de contestation, il est vivement recommandé de réunir le jury de la compétition avec application pure et simple des textes en vigueur »*.

Il est donc primordial qu'un jury soit désigné et affiché lors de ces CDC.



- **Questions diverses.**

1 Arbitrage – Arbitrage Jeunes.

Yves MOUILLESEAUX insiste sur le fait que les compétitions jeunes aient un arbitre comme les séniors. C'est déjà le cas, mais le fait d'organiser des compétitions jeunes avec d'autres Championnats séniors perturbe certaines compétitions jeunes. Lors de l'élaboration du calendrier, dans la mesure du possible, il serait souhaitable de dissocier ces rencontres.

2 Régional de Besançon.

Cette année, le Régional de Besançon prévu le samedi 4 juillet 2026 a été annulé car le BMX est prioritaire. Ce régional a déjà été déplacé à Saint-Vit pour les mêmes raisons. Nous ne sommes jamais prioritaires pour bénéficier des installations du Rosemont. Le BMX, la Lyonnaise et certaines associations sont privilégiées. De plus, le boulodrome est un boulodrome municipal.

Il est demandé au Président du District de Besançon de prendre une décision avec les membres du District et le Service des Sports de la ville pour maintenir ou supprimer ce Régional. Un changement de date et de lieu peut être envisagé. La date limite d'inscription est fixée au 30 septembre par le Comité Régional de Bourgogne – Franche/Comté.

Yves MOUILLESEAUX apportera une réponse au Comité avant la mi-septembre pour une éventuelle inscription dans les délais.

3 Concours au Boulodrome du Rosemont

Lors des concours au Boulodrome du Rosemont, les terrains attribués peuvent-ils être cadrés. Une demande sera faite par Jean-Pierre MARENGHI à Christophe SIMON et à la FFPJP.

Nota : Entre cette réunion et la rédaction de ce compte-rendu, la FFPJP a apporté une réponse : Il est interdit de jouer sur des terrains cadrés sauf si les parties se jouent au temps.

L'ensemble de l'ordre du jour étant traité, le Président met fin à la réunion à 21h10mn.

**Le Secrétaire du Comité Départemental
Michel JACQUOT**

**Le Président du Comité Départemental
Jean-Pierre MARENGHI**